
<u>Nombre de membres</u>	<u>Séance du 11 mai 2023</u>
<u>en exercice:</u> 40	L'an deux mille vingt-trois et le onze mai l'assemblée régulièrement convoquée le 04 mai 2023, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Christian COYON (Président)
<u>Présents :</u> 5	Sont présents: Jean Pierre ADAM, Philippe AUTIN, Christian COYON, Alain DEKETELE, Christian LEMERY
<u>Votants:</u> 5	Représentés: Excuses: Hervé CHEVALLIER, Christian DUHAL, Francis LELONG, Aurore PECHEUX, Serge POIRIE, Christian WEISS Absents: Secrétaire de séance: Philippe AUTIN

Objet: Choix de l'entreprise et signature du marché de Mission de maîtrise d'oeuvre relative aux travaux de remise en fond de vallée du Ruisseau de Beauchamp au droit de la ferme de Beauchamp - BUR 002BIS 2023

Le Président rappelle que la présente séance peut se tenir sans condition de quorum puisque qu'elle fait suite à une précédente séance des membres du bureau convoquée le 4 mai 2023, où le quorum n'avait pas été atteint et qu'elle a fait l'objet d'une seconde convocation envoyée le 4 mai 2023.

Il informe les membres du bureau du résultat de la commission d'ouverture de plis en date du 11 mai 2023, suite à la consultation d'entreprise pour le marché de Mission de maîtrise d'oeuvre relative aux travaux de remise en fond de vallée du Ruisseau de Beauchamp au droit de la ferme de Beauchamp.

Il cite :

- les différents bureaux d'étude ayant répondu au marché ainsi que leurs propositions ;
- Le bureau d'étude retenu par la commission d'ouverture des plis.

A la suite de cet exposé, et après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité des membres présents entérinent le choix de la commission d'ouverture des plis, soit :

Entreprise :

Sarl Fluvialis

15 la Tannerie

57070 SAINT JULIEN LES METZ

N° SIRET: 539 545 012 00038

pour un montant des travaux s'élevant à 74 448 € TTC.

Les membres du bureau autorisent, à l'unanimité des membres présents, Mr COYON, président du SMAVAS :

- à réaliser la signature du marché avec le bureau d'étude cité ci dessus (pour le montant exposé) ;
- à signer toutes les pièces nécessaires au bon déroulement de ce marché (réalisation des travaux, paiements,.....) ;
- à solliciter une aide la plus large possible auprès des différents partenaires financiers.